**Marché de service relatif à la mobilisation d'une expertise externe en appui aux activités d'accélération et de compétitivité d'entreprises inclusives (Hospitalité-Tourisme-Industrie et BTP/Energies renouvelables) au Kasaï-Oriental \_ COD22012-10040**

* **Liste de questions et Réponses**

Q1) De retour de congés relatifs aux fêtes de fin d'année, il nous a été impossible de formuler des questions en amont. Cependant, nous aimerions vivement recevoir quelques éclaircissements concernant la composition du prix afin de constituer une offre pertinente et répondant à vos attentes.

Nous comprenons que les petits déplacements sur place doivent être inclus dans nos prix cependant pourriez-vous me confirmer que les frais relatifs aux transports internationaux des experts depuis leur domicile (billets d'avion, taxes aéroportuaires, etc) ne doivent pas être inclus dans l'offre de prix mais seront remboursés sur base de pièces justificatives ?

R1) Sont inclus dans les prix :

* Les coûts liés aux voyages en RD Congo notamment ceux relatifs aux billets d’avion et frais additionnels comme les Go-Pass, taxes aéroportuaires, Test Covid -19 pour les voyages locaux ;
* Les coûts liés aux voyages internationaux vers la RD Congo notamment ceux relatifs aux billets d’avion et frais additionnels y relatifs ;

Q2) Par ailleurs, le formulaire d'offre (6.2) mentionne 720 J/H par expert (pour 5 experts distincts).

Ce nombre total de jours de prestations (3 600 J/H) est-il correct ? Nous n'avions pas perçu, à la lecture des Tdr, qu'il s'agissait d'un marché de cette ampleur en termes de ressources humaines. Pourriez-vous me confirmer qu'il s'agit d'une erreur à corriger ?

R2) S’agissant d’un marché à prix global, la quantité de 720 H/J par expert sont fournis à titre indicatif.

La méthodologie et le chronogramme sont proposés dans l’offre et doivent être cohérent. Toutefois le délai global d’exécution ne peut en aucun cas excéder 36 mois.

Q3) Enfin, nous avons bien compris que l'évaluation technique se base notamment sur l'analyse des cv des 5 experts principaux mais vous mentionnez également une équipe conséquente d'experts complémentaires et équipe en appui. Les frais et honoraires de cette équipe complémentaire doivent-ils être intégrés dans le prix unitaire des experts principaux ?

R3) Tous les frais généraux les frais financiers, les frais liés aux experts complémentaires et équipe d’appui ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les 5 différents experts principaux.

NB : Vu la date de publication de cette liste de Q-R, au période de vacances, le délai de Publication du CSC est prolongé de 15 jours :

Ce marché est publié sur le site Web d’Enabel (www.enabel.be) du 04/12/2023 au 31/01/2024.

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le 31/01/2024 à 23h59 de Kinshasa au lieu du 16/01/2024 à 23h59 de Kinshasa mentionné initialement dans le CSC